

GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES
INITIATIVES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (GRIC)
Première réunion ordinaire de 2024
20 février 2024
Virtuel

OEA/Ser.E
GRIC/O.1/INF.36/24 rev.1
29 février 2024
Original : espagnol

TRAVAUX MENÉS PAR LES GROUPES TECHNIQUES *AD HOC* DURANT LA PHASE DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE DU NEUVIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES^{1/}

(Présenté par la présidence du GRIC)

Contexte

Le présent rapport examine les principales avancées obtenues dans le cadre des groupes techniques *ad hoc* établis lors de la deuxième réunion du Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) au niveau ministériel, au titre de la phase de suivi et de mise en œuvre du Neuvième Sommet des Amériques. Le Neuvième Sommet s'est tenu à Los Angeles (États-Unis d'Amérique) en juin 2022 sur le thème « Construire un avenir durable, résilient et équitable ». À cette occasion, les chefs d'État et de gouvernement du Continent américain ont adopté par consensus cinq documents énonçant deux cent neuf mandats.^{2/}

- Le document du *Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques* établit les lignes directrices d'un plan d'action qui doit être approuvé par consensus dans la perspective du Dixième Sommet et entrer en vigueur d'ici à 2030.
- Le *Programme régional pour la transformation numérique* porte sur les thèmes des écosystèmes numériques et de la connectivité, du gouvernement numérique et ouvert, de la cybersécurité, ainsi que celui de la croissance économique et de la compétitivité. Il encourage l'élaboration de stratégies nationales en matière d'innovation numérique, en mettant l'accent sur les femmes et les groupes en situation de vulnérabilité, et promeut la convergence des initiatives régionales existantes et le renforcement des infrastructures numériques. Il vise à moderniser la prestation des services publics et l'ouverture des données. En matière de cybersécurité, il cherche à stimuler la coopération internationale et l'échange d'informations. Il soutient le renforcement de la coopération en matière de commerce numérique, l'entrepreneuriat, le développement d'industries intelligentes et l'inclusion financière.
- Le document intitulé : *Accélérer la transition vers des énergies propres, durables et renouvelables* cherche à promouvoir l'efficacité et l'intégration énergétiques, en accordant

1 . Le présent rapport est une version actualisée du document [GRIC/M.1/INF.27/23](#) soumis lors de la Première réunion au niveau ministériel tenue par le GRIC en 2023.

2. Les documents adoptés lors du Neuvième Sommet des Amériques sont disponibles sur le [site web du Secrétariat des Sommets des Amériques](#).

une attention particulière aux femmes et aux groupes en situation de vulnérabilité, à exécuter des plans d'action pour l'atténuation des effets du méthane, à œuvrer à la mise en œuvre des objectifs pour l'atténuation des émissions et à élaborer des feuilles de route à l'échelle des pays pour accélérer la transition énergétique. Il vise à promouvoir la diffusion des technologies, le financement pour stimuler le développement de systèmes énergétiques à faibles émissions, la bonne gouvernance dans le secteur minier et la fixation d'objectifs pour l'expansion des énergies renouvelables.

- Le document intitulé *Notre avenir durable et vert* vise à s'attaquer à la crise climatique en préservant et en restaurant les écosystèmes, en réduisant les émissions liées à l'utilisation des sols, en tirant parti du rôle des océans dans l'atténuation du changement climatique et en promouvant des modes de production et de consommation durables. Il promeut l'égalité des chances parmi les populations touchées en encourageant la coopération scientifique et l'éducation, en augmentant les financements et les investissements, et en promouvant le développement d'économies à faibles émissions de carbone. Il prend l'engagement de renforcer la protection des défenseurs des droits de la personne travaillant à des questions environnementales.
- Le *Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique* comprend des mandats concernant la démocratie et les droits de la personne, le développement durable, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne. Il cherche à renforcer les mécanismes de dialogue à l'appui de la Charte démocratique interaméricaine et de l'examen des défis posés à la démocratie et à s'y attaquer. Il promeut des mesures et des conditions qui garantissent une participation plus universelle au processus électoral et reconnaît l'importance des missions d'observation des élections et les principes qui doivent les régir, ainsi que la protection des observateurs. Il vise à protéger les libertés de la presse, d'association, de réunion pacifique et d'expression, et à lutter contre la diffusion de fausses informations. Il promeut la protection des défenseurs des droits de la personne, des droits des femmes, des peuples autochtones et tribaux, des personnes d'ascendance africaine et d'autres populations vulnérables ou marginalisées.

Les groupes techniques *ad hoc* ont été établis au moyen de l'adoption du document « Mise en œuvre du Neuvième Sommet des Amériques: Calendrier conceptuel et procédures de travail »^{3/} dans le cadre de la Deuxième Réunion ministérielle du GRIC pour 2022, qui s'est tenue à Lima en octobre à l'occasion de la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA). Ce document prévoit la création de cinq groupes techniques *ad hoc*, composés d'experts gouvernementaux, à l'appui des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mandats adoptés au Neuvième Sommet. Outre la participation d'experts désignés par les gouvernements présents au Neuvième Sommet, il envisage la participation d'experts des institutions membres du Groupe de travail mixte sur les Sommets, ainsi que la prise en compte des recommandations des parties prenantes, y compris la société civile et les acteurs sociaux, de même que des représentants du secteur privé et des jeunes.

3 Le document intitulé : « Mise en œuvre du Neuvième Sommet des Amériques: Calendrier conceptuel et procédures de travail » a été publié sous la cote [GRIC/M.2/doc.21/22](#).

Les groupes techniques *ad hoc* permettent aux gouvernements de mettre en commun les efforts qu'ils ont déployés pour faire progresser la mise en œuvre des mandats du Neuvième Sommet. Leurs objectifs spécifiques varient en fonction de la nature du document qu'ils traitent, à savoir:

- Le Groupe technique *ad hoc* pour le Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques a été créé en vue de parvenir à un accord préalable concernant le projet de plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques ;
- Le Groupe technique *ad hoc* chargé du thème : Notre avenir durable et vert a été créé en vue de promouvoir l'échange de bonnes pratiques et de connaissances pour la formulation ou l'exécution de plans nationaux, ainsi que la coordination d'activités concertées et le suivi de la mise en œuvre au niveau national ;
- Le Groupe technique *ad hoc* sur le thème : Accélérer la transition vers les énergies propres, durables et renouvelables, a été chargé de suivre les progrès de la transition énergétique, en vue de partager les meilleures pratiques et coordonner les efforts déployés au niveau régional et national ;
- Le Groupe technique *ad hoc* sur le Programme régional pour la transformation numérique a été créé en vue d'encourager la transformation numérique: favoriser l'utilisation des mécanismes existants et des activités de suivi axées sur les piliers du Programme régional pour la transformation numérique ;
- Le Groupe technique *ad hoc* pour le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique a été créé en d'assurer la coordination et faire rapport sur la mise en œuvre et des activités concertées, et identifier les obstacles à surmonter en s'appuyant sur les piliers du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique ;

Conformément aux procédures de travail, les groupes techniques *ad hoc* feront rapport au GRIC qui, à son tour, leur fournira des orientations et se chargera du suivi et de l'appui à la mise en œuvre des mandats du Sommet. À cet égard, à l'exception du Groupe technique *ad hoc* sur la Santé et la résilience, à l'issue de la tenue des réunions finales des groupes techniques *ad hoc*, les coprésidences de ces groupes et la présidence du GRIC établira des rapports à l'intention des ministres des relations extérieures à des fins d'examen. En outre, le premier exercice de rapport sur la situation des groupes techniques a été réalisé à la Première Réunion ordinaire de 2023 du GRIC, qui s'est tenue le 6 avril.^{4/}

Le Secrétariat aux Sommets, en tant que secrétariat technique du processus des Sommets, fournit une assistance technique et des conseils à la présidence et aux gouvernements en vue d'une organisation efficace des réunions des groupes techniques *ad hoc* et de l'établissement de rapports y relatifs, avec la participation des États et des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets, tout en facilitant la participation de la société civile et des acteurs sociaux, et en mettant leurs recommandations à la disposition des délégations.

Réunions

À ce jour, les groupes techniques *ad hoc* ont tenu seize réunions. Le Groupe technique chargé du Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques a tenu six réunions, dont quatre ont fait l'objet de négociations et les deux autres ont été consacrées à la présentation de la proposition de la présidence d'alors sur l'avant-projet de plan d'action et à un dialogue avec les représentants de la société civile et des acteurs sociaux, notamment la jeunesse et le secteur privé.

4. Le rapport de la présidence a été publié sous la cote [GRIC/O.1/INF.32/23](#) et le rapport final de ladite réunion, sous la cote [GRIC/O.1/doc.98/23](#).

Le Groupe technique *ad hoc* chargé du thème : Notre avenir vert et durable a tenu trois réunions ; la première traitant de la protection des défenseurs de l'environnement ; la deuxième concernant le transport maritime durable et la préservation des écosystèmes côtiers ; la troisième portant sur l'agriculture intelligente face au climat.

D'autre part, Le Groupe technique *ad hoc* sur le thème : Accélérer la transition vers les énergies propres, durables et renouvelables a tenu deux réunions. La première réunion a été consacrée à la présentation de programmes de transition énergétique par des entités du GTCC et à la création de conditions favorables aux investissements dans les énergies propres ; la deuxième a traité de l'utilisation de l'hydrogène vert comme exemple d'énergie propre.

Le Groupe technique *ad hoc* sur le Programme régional pour la transformation numérique s'est réuni pour aborder la question de la cybersécurité dans la région à la lumière des mandats approuvés.

Quatre autres réunions ont porté sur le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique: la première a été axée sur les défis qui se posent à la gouvernance démocratique et sur la promotion des droits de la personne dans le système interaméricain ; la deuxième sur la lutte contre la désinformation ; la troisième sur la protection des droits des personnes d'ascendance africaine et la quatrième sur les achats publics.

Les réunions des Groupes techniques *ad hoc* qui se sont tenues à la suite du transfert de la présidence du processus du Sommet du gouvernement des États-Unis au gouvernement de la République dominicaine, qui s'est tenue le 3 novembre 2023, ont été coprésidées par les deux États. De même, certains d'entre eux ont également été coprésidés par d'autres États participants, tels que le Brésil, le Canada, le Chili, le Costa Rica, le Panama, le Paraguay et l'Uruguay.

a. Groupe technique *ad hoc* chargée du Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques

Le Groupe technique *ad hoc* sur la santé et la résilience s'est réuni régulièrement entre février et juin 2023 pour parvenir à un texte préconvenu relatif au Plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques. Les réunions du groupe technique *ad hoc*, et les négociations qui se sont déroulés dans leur cadre, ont été présidées par Dr Nelson Arboleda, Directeur du bureau pour les Amériques au sein du Département de la santé et des services sociaux des États-Unis.

Le projet de plan d'action est axé sur les effets de la pandémie de COVID-19 et sur le renforcement de la capacité et de la résilience des systèmes de santé de la région pour faire face aux futures épidémies de maladies infectieuses et à d'autres problèmes de santé. Le document tient compte de considérations relatives aux défis socioculturels, économiques, environnementaux et structurels dans les Amériques, ainsi que des engagements pris au niveau mondial par les États en matière de santé et de résilience. Il se compose de cinq parties, chacune comportant plusieurs sections: 1) la promotion d'un accès équitable aux services et produits de santé ; 2) l'investissement dans les systèmes de santé ; 3) le renforcement de la préparation aux situations d'urgence ; 4) la lutte contre les maladies non transmissibles ; et 5) la mise à profit des technologies de manière appropriée.

L'avant-projet de plan d'action a été distribué au nom de la présidence d'alors à la fin du mois de janvier 2023 et présenté à la première réunion du groupe technique *ad hoc*. À l'issue de la première

réunion, le président d'alors a invité les délégations à formuler des observations sur le document. Sur la base des observations reçues, le Secrétariat aux Sommets a consolidé la version révisée de l'avant-projet de plan d'action, qui a ensuite été examinée à la deuxième réunion du groupe technique. Cette réunion a été suivie de trois réunions de négociation supplémentaires. Il s'en est suivi un dialogue avec des représentants de la société civile et des acteurs sociaux (coordonnés par le Secrétariat aux Sommets au sein de groupes thématiques sous-régionaux), de la jeunesse (coordonnés par le *Fonds pour les jeunes entrepreneurs des Amériques – YABT*) et du secteur privé (coordonnés par l'*Americas Business Dialogue – ABD (dialogue des entreprises des Amériques)*). Enfin, une réunion de négociation supplémentaire a été organisée dans le but de parvenir à la version préconvenue des textes en suspens et de tenir compte des contributions présentées à la réunion précédente.

À l'issue de la sixième réunion du groupe technique *ad hoc* tenue le 1^{er} juin, qui a marqué la clôture de la négociation de l'avant-projet du plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques, ce texte a été transmis au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) aux fins d'examen. Après examen par les délégations dans le cadre de la Deuxième Réunion ordinaire de 2023 du GRIC, tenue le 12 juin, sous la direction du Président du GRIC et Coordinateur national des États-Unis pour les Sommets, M. Kevin O'Reilly, le projet de plan d'action a été présenté aux ministres des relations extérieures à des fins d'examen et d'approbation dans le cadre de la Première Réunion du GRIC au niveau ministériel. La réunion du GRIC au niveau ministériel a adopté le Plan d'action le 23 juin 2023 à l'occasion de la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA tenue à Washington, D.C.

Le dialogue entre les délégations a également bénéficié de la contribution des parties prenantes au processus des Sommets. En particulier, le Groupe de travail mixte sur les Sommets a joué un rôle important: l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) a fourni des observations précieuses, qui ont été reprises par les délégations pour enrichir la formulation du texte négocié. En outre, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Banque de développement d'Amérique latine (CAF) ont apporté leurs contributions.

De même, à la séance de dialogue entre les délégations et les représentants de la société civile et des acteurs sociaux, de la jeunesse et du secteur privé (intégrés dans les groupes thématiques sous-régionaux, le YABT et l'ABD, respectivement), les représentants ont apporté des contributions concrètes au document de négociation. L'ABD a souligné, entre autres, la nécessité de créer des forums de dialogue avec le secteur privé, la promotion de la convergence en matière de réglementation et de mesures visant à stimuler l'investissement, le partage des connaissances et le renforcement de la gouvernance dans le secteur. Le YABT a concentré son attention sur la promotion de la santé mentale, la santé sexuelle et procréative, les formations en matière de santé, la promotion des initiatives des jeunes et la prise en compte des références aux filles et aux jeunes. Pour leur part, les porte-parole des groupes thématiques sous-régionaux ont mis l'accent sur la garantie d'un accès équitable aux services de santé dans le respect de la vie privée, la promotion du dialogue entre les États en matière de santé, la question des droits sexuels et procréatifs, et l'attention portée aux groupes en situation de vulnérabilité, entre autres questions.^{5/}

b. Groupe technique *ad hoc* sur le thème : Notre avenir durable et vert

5. La liste des documents contenant les contributions présentées lors de la cinquième réunion du groupe technique *ad hoc* sur la santé: a été publiée sous la cote : GRIC/CA-IX/GT-SAL/doc10./23..

Le Groupe technique chargé du thème : Notre avenir vert et durable s'est réuni à trois reprises dans le but de faciliter l'échange de bonnes pratiques et de connaissances en vue de la formulation et de l'exécution de plans nationaux en la matière, et de coordonner des activités conjointes.

La première réunion de ce groupe technique *ad hoc* a porté sur la protection des défenseurs de l'environnement, comme cela est décrit au paragraphe 1.f. du document concerné. Elle s'est tenue le 24 janvier 2023 et a été présidée par M^{me} Monica Medina, Secrétaire adjointe au Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du Département d'État des États-Unis, et par M^{me} Jane Nishida, Administratrice adjointe du Bureau des affaires internationales et tribales de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis.

La coalition de la société civile Alliance for Land, Indigenous, and Environmental Defenders (ALLIED) (Alliance pour les défenseurs de la terre, des populations autochtones et de l'environnement) a été invitée à s'exprimer sur le sujet. Elle a décrit les meurtres et les attaques non létales contre les défenseurs et l'absence d'enquête ou de poursuites sur ces incidents. Elle a recommandé des consultations significatives et itératives avec les défenseurs, la société civile et le secteur privé, de travailler avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) pour développer des plans d'action nationaux pangouvernementaux harmonisés avec l'Accord d'Escazú, de suivre les attaques, de renforcer les mécanismes de protection, de donner la priorité aux enquêtes et aux poursuites concernant les attaques contre les défenseurs et de créer des récits positifs sur les défenseurs.

Des institutions clés du Groupe de travail mixte sur les Sommets se sont également exprimées. Le Rapporteur spécial sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (REDESCA-CIDH) de l'OEA a mis en garde contre la situation difficile que connaissaient les défenseurs des droits de la personne, tout en se félicitant du fait que le système interaméricain est pionnier dans la protection du droit de la personne à un environnement sain. Il a mis en relief la résolution 3/21 de la CIDH et de la REDESCA sur l'urgence climatique et le fait qu'elle intègre une approche fondée sur les droits en la matière.^{6/} Pour sa part, l'unité des politiques de développement durable de la CEPALC s'est exprimée, en sa qualité de secrétariat de l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice, en matière d'environnement. Elle a souligné que l'Accord était le premier à intégrer des dispositions relatives à la protection des droits en matière d'environnement et a fait référence à l'approche en trois volets de l'article de l'Accord portant spécifiquement sur les défenseurs de l'environnement, laquelle est axée sur la quête d'environnements sûrs, le renforcement de mesures de prévention et de protection, et la mise en place de mesures d'intervention.

Au cours du dialogue qui a suivi les exposés qu'ils ont présentés, les experts gouvernementaux ont décrit les efforts qu'ils ont déployés pour renforcer la protection des défenseurs de l'environnement au niveau national et les activités de coopération qu'ils ont menées. Ils ont souligné l'existence d'un fonds volontaire pour la mise en œuvre de l'Accord d'Escazú ainsi que la nécessité de mettre en place des consultations publiques pour établir un ordre de priorités dans les mesures prises par l'État, ou avant l'exécution des projets ayant un impact sur les communautés et l'environnement. Il a été fait référence aux bonnes pratiques en matière de législation et de mise en œuvre des politiques liées aux consultations publiques, ainsi qu'à la volonté de partager les données d'expériences et les enseignements tirés. Les experts ont également convenu de la nécessité d'éviter la duplication des efforts au niveau international. Par ailleurs, certaines délégations ont mis l'accent sur les difficultés à coordonner les mesures au niveau

6. La résolution est disponible à l'adresse suivantes :
https://www.oas.org/es/cidh/decisiones/pdf/2021/resolucion_3-21_spa.pdf.

national en raison des attributions différentes des gouvernements locaux. D'autres délégations ont parlé essentiellement des efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à prévenir la déforestation, ainsi que de la nécessité d'un financement accru^{7/}.

En outre, la deuxième réunion du Groupe technique *ad hoc* chargé du thème Notre avenir durable et vert a abordé les paragraphes 3.c. et 3.d. sur la navigation écologique et la protection des écosystèmes côtiers. La réunion s'est tenue le 1^{er} mars 2023, à Panama, à l'occasion de la conférence « Notre océan ». Elle a été présidée conjointement par les délégations des États-Unis et du Panama, conduites par M^{me} Sue Biniáz, Représentante spéciale adjointe pour les changements climatiques au Département d'État des États-Unis, et M^{me} Maxine Burkett, Sous-Secrétaire aux océans, à la pêche et aux affaires polaires au Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales au sein Département d'État des États-Unis, ainsi que par M^{me} Diana Laguna Caicedo, Vice-Ministre panaméenne de l'environnement, et M^{me} Rosilena Lindo Riggs, Vice-secrétaire panaméenne à l'énergie.

Des experts techniques de l'Autorité du canal de Panama et du Mærsk Mc-Kinney Møller Center for Zero-Carbon Shipping ont été invités à la réunion sur le transport maritime écologique. La direction de la coordination interinstitutions de l'Autorité du canal de Panama a souligné la contribution du canal à la réduction des émissions liées au transport, les efforts déployés pour parvenir à la neutralité carbone dans ses opérations et la préservation des écosystèmes environnants. Le Mærsk Mc-Kinney Møller Center a mis en garde contre le risque que les émissions du secteur maritime pourraient continuer à augmenter si la tendance se poursuivait. En ce sens, il a recommandé de promouvoir l'efficacité énergétique, la production de carburants de remplacement, l'élaboration de réglementations au niveau mondial pour uniformiser les règles du jeu et l'appui aux pionniers tout au long de la chaîne de valeur afin de parvenir à la neutralité carbone dans le transport maritime, tous ces éléments étant considérés comme les piliers permettant d'atteindre la neutralité carbone des activités d'ici à 2050.

S'agissant de ces exposés, les délégations ont échangé des vues avec les experts et mis en relief les initiatives réalisées, y compris dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI), pour réduire la pollution par les navires et la pollution des océans. Les délégations ont échangé sur le développement de stratégies nationales en matière d'hydrogène vert et sur la résilience des infrastructures du secteur logistique face au changement climatique, ainsi que sur l'établissement de budgets publics qui intègrent des variables concernant le changement climatique. Elles ont également examiné la Déclaration de Clydebank sur la décarbonisation du transport maritime, l'établissement de corridors verts nationaux et internationaux et leur compatibilité avec le régime commercial multilatéral. Elles ont également souligné la nécessité de promouvoir des partenariats plus étroits entre les gouvernements et l'industrie et d'inclure les communautés locales et autochtones dans la transition vers des transports à émissions nulles. D'autre part, le principe des responsabilités communes mais différenciées a été abordé, ainsi que besoin de financement pour l'adaptation des infrastructures et des technologies pour réduire les émissions provenant des activités.

Des experts techniques de Conservation International ont été invités à la réunion consacrée à la protection des écosystèmes marins côtiers. Au cours de cette réunion, Conservation International s'est exprimée sur le rôle des écosystèmes de carbone bleu dans le piégeage du carbone et la nécessité impérieuse d'inventorier ces écosystèmes et de les protéger. L'organisation a indiqué qu'entre un quart et la moitié de ces écosystèmes ont été perdus, tout en soulignant le rôle de premier plan que la région

7. La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-VER/doc1./23](#).

jouait dans les stratégies de protection. Elle a indiqué que les solutions basées sur la nature pouvaient contribuer à la protection des sources d'eau pour la production d'énergie à partir de l'hydrogène tout en permettant la capture du dioxyde de carbone et la production de biomasse.

Les délégations ont échangé des points de vue et présenté des initiatives gouvernementales d'aide à l'atténuation et à l'adaptation. Premièrement, elles ont présenté les efforts déployés pour accroître la part des zones marines protégées. Elles ont mis en évidence des politiques et stratégies nationales en matière de carbone bleu, lesquelles sont axées sur la coordination institutionnelle, la gestion et la restauration des écosystèmes, leur évaluation économique et leur financement, le renforcement des capacités et la sensibilisation du public quant à son importance. D'autres délégations ont souligné l'importance de renforcer les campagnes nationales de recherche et de produire des informations publiques. Les divers efforts déployés pour inventorier le carbone bleu et la volonté de renforcer les capacités à l'étranger dans ce domaine ont également constitué un thème central. D'autres délégations ont mis l'accent sur les solutions basées sur la nature et leur incidence sur le secteur de l'énergie.

En ce qui concerne les institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets, la Banque interaméricaine de développement (BID) a souligné son engagement à stimuler le financement lié à la nature et la prise en compte du capital naturel et de la biodiversité dans ses opérations, ainsi que les activités du laboratoire du capital naturel. Pour sa part, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a mis en relief le travail effectué pour soutenir les États dans la protection des zones maritimes et de leur biodiversité, ainsi que l'assistance fournie dans le cadre des contributions déterminées au niveau national et de la Convention sur la diversité biologique.^{8/}

Finalement, la troisième réunion du Groupe technique ad hoc sur le thème :Notre avenir durable et vert s'est penché sur le paragraphe 2 du document pertinent adopté lors du Neuvième Sommet, lequel met l'accent sur l'agriculture intelligente face au climat. Cette réunion qui s'est déroulée le 12 septembre 2023, en format virtuel. Elle était présidée par l'ambassadeur Francisco O. Mora, coordinateur national des sommets aux États-Unis, alors président du Processus des Sommets et Hope Bigda Payton, conseillère aux affaires internationales du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA).

L'USDA a présenté l'initiative « Mission d'innovation agricole face au climat » (AIM for Climate) qu'il dirige et finance. L'objectif de cette institution est d'accélérer l'innovation dans l'agriculture en appui aux activités climatiques et à la sécurité alimentaire dans le monde. Cette initiative encourage la coopération entre les secteurs public et privé et entre gouvernements dans le domaine de la recherche, l'innovation et les investissements dans plusieurs aspects de l'agriculture intelligente face au climat. À la date de la réunion, AIM for Climate avait attiré plus de 1 200 partenaires provenant de plus de 260 organisations à travers le monde. La délégation des États-Unis a mis l'accent sur l'invitation incitant un plus grand nombre de pays de la région à envisager d'adhérer à cette initiative.

Dans le cadre du GTCC, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a souligné qu'actuellement, les Amériques font face aux défis que posent les changements climatiques, à savoir les ouragans, les sécheresses et les inondations, phénomènes qui ont un impact substantiel sur la sécurité alimentaire à l'échelle globale. L'accent a été mis sur le fait que, en vue d'aborder ce

8. La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-VER/doc.6/23](https://www.gric.ca/CA-IX/GT-VER/doc.6/23).

problème de manière intégrale, peuvent être adoptées diverses stratégies, en soulignant combien il est important que les politiques publiques se basent sur des preuves scientifiques et se focalisent sur les agriculteurs. Dans ce contexte, l'argument à retenir est que l'agriculture est appelée à jouer un rôle crucial dans la recherche de solutions au changement climatique. De même, référence a été faite à la 22^e réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture devant avoir lieu au Costa Rica en octobre 2023, lorsque l'IICA proposera la formation d'une alliance continentale pour la sécurité alimentaire globale et le développement durable, à titre de suivi des mandats adoptés lors du Neuvième Sommet des Amériques.

Un panel a été organisé avec la participation des représentants du secteur privé, la société civile et les entités du GTCC au cours duquel ont été abordées diverses questions portant sur la promotion de l'agriculture intelligente face au climat dans les Amériques. Les membres du panel ont mis en exergue les initiatives et propositions faites par leurs organisations respectives pour relever ce défi, comme le rétablissement des pâtures dégradées dans la région de Cerrado du Brésil et la promotion de l'agriculture régénérative. L'accent a également été mis sur l'importance d'une évaluation de l'impact et des progrès enregistrés à la suite de ces efforts, ainsi que de la nécessité de faire des investissements dans des domaines spécifiques comme les fertilisants microbiens et l'information climatique. Ont aussi fait l'objet de discussion les questions de collaboration entre la société civile, le secteur privé et le gouvernement ainsi que l'importance de l'éducation rurale et les incitations à fournir aux agriculteurs. En résumé, l'accent a été mis sur la nécessité d'aborder l'agriculture intelligente face au climat à partir de perspectives multiples et de collaborer à la mise en œuvre de solutions durables.

Les délégations de plusieurs pays ont partagé leurs approches et les efforts qu'elles ont adoptés en relation avec l'agriculture intelligente face au climat et l'atténuation du changement climatique. Elles ont souligné les politiques d'incitation économique aux fins de l'adoption de sources d'énergie propres et d'approches basées sur des preuves scientifiques. A également été encouragée l'initiative *AIM for Climate* et d'autres pays ont été invités à s'y joindre. Les délégations ont également insisté sur l'importance de tenir compte de l'environnement et des communautés dans l'agriculture durable. De surcroît, elles ont demandé à voir des exemples de collaboration entre les secteurs public et privé en matière d'agriculture intelligente face au climat. L'accent a été mis sur la nécessité d'éduquer le secteur agricole au sujet du changement climatique. Ces aspects mettent en relief la diversité d'approches et de priorités dans la région dans le cadre d'une agriculture intelligente face au climat.⁹

c. Groupe technique *ad hoc* sur le thème : Accélérer la transition juste vers une énergie propre, durable et renouvelable

Le Groupe technique *ad hoc* chargé du thème : Accélérer la transition juste vers une énergie propre, durable et renouvelable a tenu deux réunions en vue d'encourager un échange de bonnes pratiques et de connaissances liées à l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux dans ce domaine, en sus de la coordination d'actions concertées.

La première réunion du Groupe a traité du financement des énergies propres. Elle s'est tenue le 9 mars 2023 et a été présidée par M. Mark Wells, Sous-Secrétaire d'État adjoint au Bureau des affaires du continent américain au Département d'État des États-Unis.

9. La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-VER/doc10/23](https://www.iaia.org/fr/Document/GRIC/CA-IX/GT-VER/doc10/23).

Le Groupe de travail mixte sur les Sommets y a participé activement. Des exposés ont été présentés par l'OEA, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et toutes les banques multilatérales membres du Groupe de travail mixte sur les Sommets. L'OEA, par l'intermédiaire de l'Unité de coordination technique du Partenariat des Amériques pour l'énergie et le climat (ECPA), s'est exprimé sur la centralité du lien entre les concepts d'énergie et de sécurité. Dans le même ordre d'idées, il a souligné que la réalisation d'objectifs techniques nécessitait des accords politiques, qui dans le cas de l'ECPA étaient cristallisés dans ses réunions ministérielles. Il a ensuite annoncé que la Sixième Réunion des ministres mettrait l'accent sur les sources d'énergie propres, l'accès universel à l'énergie, l'efficacité énergétique, l'intégration énergétique au niveau régional, et la résilience. Pour sa part, l'OCDE a mis en garde contre le développement de politiques allant à l'encontre des plans de décarbonisation, telles que les subventions aux combustibles fossiles, et a rappelé qu'à peine un quart des pays de la région avaient pris des engagements en matière de neutralité carbone pour 2050. Elle a présenté des renseignements sur son Programme de mobilisation des investissements et du financement de l'énergie propre (CEFIM), qui vise à fournir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités, ainsi qu'à réduire les obstacles techniques aux investissements en matière d'énergies propres.

En outre, la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque de développement d'Amérique latine (CAF), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), la Banque de développement des Caraïbes (CDB) et la Banque mondiale ont fourni des renseignements actualisés sur leurs programmes de financement des énergies propres. Les experts des banques ont également présenté une vue d'ensemble de la matrice énergétique régionale et ont indiqué que le rôle de premier plan joué par la région dans le recours aux énergies renouvelables est lié à la disponibilité de l'hydroélectricité. Ils ont abordé les tendances projetées relatives à la contribution des différentes formes d'énergie ainsi que les problèmes persistants en matière de transition, qui sont largement imputables au secteur des transports. À cet égard, ils ont ajouté qu'il existait des problèmes en matière d'efficacité énergétique. Ils ont souligné l'importance d'une plus grande coordination entre l'élaboration des politiques de promotion, la mise en place de cadres réglementaires et les plans d'affaires. Un autre point d'accord portait sur la nécessité d'assurer une sécurité juridique et de mettre en place des cadres réglementaires et fiscaux solides et durables. L'accent a également été mis sur les efforts visant à promouvoir la participation du secteur privé aux plans de transition.

Pour sa part, le secteur privé, représenté par *AES Corporation*, a présenté un exposé sur les critères utilisés par le secteur pour évaluer les possibilités d'investissement en matière d'énergie propre, tels que le respect de l'État de droit, les politiques réglementaires progressistes, les processus d'autorisation définis et l'accès aux liquidités, ainsi que la mise en place de conditions pour attirer les investissements.

Les délégations ont souligné que la promotion des énergies propres contribuait non seulement à limiter la hausse des températures, mais créait également des possibilités de développement et de renforcement de la sécurité énergétique. Elles ont évoqué les stratégies énergétiques nationales visant à promouvoir des sources d'énergie plus propres, le remplacement progressif des formes d'énergie plus polluantes, les mesures dissuasives pour les projets énergétiques à forte intensité de carbone et l'accès universel à l'électricité. Elles ont souligné que la coopération internationale et le renforcement des capacités étaient essentiels à ces mesures.^{10/}

10. La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-ENE/doc1./23](#).

La deuxième réunion du Groupe technique *ad hoc* chargé du thème : Accélérer la transition juste vers une énergie propre, durable renouvelable s'est déroulée le 8 août 2023 en format virtuel. La réunion a abordé les paragraphes 7 et 14 du document pertinent émané du Neuvième Sommet et traitant de l'hydrogène vert. À cette occasion, des experts gouvernementaux et des entités du GTCC ainsi qu'un représentant du secteur privé ont fait des exposés pour ensuite procéder à un échange de données d'expérience assortie de discussions sur les bonnes pratiques.

Des entités du GTCC ont dirigé la première partie de la réunion. En premier lieu, la Banque interaméricaine de développement (BID) a mis en exergue quatre axes fondamentaux pour la décarbonation : efficacité énergétique, électrification de processus, la collecte et l'entreposage du carbone et enfin l'hydrogène vert. La BID est active dans 15 pays de l'Amérique latine, contribuant à la mise en œuvre de onze stratégies de collecte d'hydrogène vert et de réalisation d'épreuves pilotes. Il a été souligné que les leaders de cette initiative sont le Chili, le Brésil, la Colombie, l'Argentine et le Panama. Onze centres potentiels de production d'hydrogène dans la région ont aussi été identifiés. De surcroît, un financement de 400 millions de dollars EU sont disponibles pour ces initiatives. La Banque a également mis l'accent sur l'importance de gérer les ressources hydriques et de tenir compte des perspectives des populations autochtones dans la réalisation de ces projets. La BID recherche l'homologation de certificats avec les standards européens et américains, en vue de compléter un brouillon avant octobre 2023 et obtenir l'appui de l'OEA et du gouvernement des États-Unis pour une déclaration des hautes autorités lors de la Conférence des États parties (COP).

De son côté, la section de l'énergie durable du Département du développement durable de l'OEA a dirigé son attention sur les délibérations du groupe de travaux sur l'hydrogène propre de l'ECPA. Elle a mis l'accent sur la différence entre l'hydrogène vert et l'hydrogène propre, soulignant que ce dernier produit est plus souvent mentionné dans les dialogues de l'OEA, compte tenu de la neutralité du carbone à la lumière de l'énergie nucléaire et des techniques de collecte et d'entreposage du carbone. La section a souligné l'importance des politiques et la nécessité de processus de certification propres à garantir la durabilité de la production d'hydrogène vert et propre. Elle a indiqué six facteurs essentiels aux dialogues qui se déroulent dans la région au sujet de l'économie de l'hydrogène, à savoir l'accélération de la transition énergétique, la contribution de l'hydrogène à la décarbonation de secteurs, la capacité d'intégration de l'hydrogène dans des secteurs multiples, la réduction des coûts d'électrolyse, l'expansion des énergies renouvelables et la création d'emplois verts dans l'économie de l'hydrogène. De surcroît, elle a cité la Colombie, le Brésil et le Chili comme leaders dans le développement d'une économie de l'hydrogène dans la région. Elle a mentionné que 16 pays disposent de plans de politiques nationales concernant hydrogène et bénéficiant d'un appui financier du gouvernement.

Les délégations ont pris la parole pour traiter diverses questions pertinentes liées à la thématique de l'hydrogène vert. Elles ont fait état des enjeux spécifiques qu'affrontent les états insulaires, en sus du contexte international marqué par une hausse des coûts de production d'énergie. De même, les délégations ont aussi mentionné et proposé des mécanismes de financement de projets de production d'hydrogène vert pour la région, avec les banques multilatérales jouant un rôle clé. Elles ont aussi abordé la nécessité de créer des conditions favorables pour le capital public et privé sur ce marché, comme les crédits fiscaux, le financement destiné à la production de combustibles propres, le système de fixation des cours du carbone et la création du Fonds d'innovation stratégique destiné aux

nouveaux projets d'hydrogène et d'investissements dans des centres de chargement d'hydrogène et de transport électrique.^{11/}

d. Groupe technique *ad hoc* sur le Programme régional pour la transformation numérique

La première réunion du Groupe technique *ad hoc* sur le Programme régional pour la transformation numérique s'est déroulée le 13 décembre 2023 en format virtuel. Elle a été coprésidée par la République dominicaine, les États-Unis et l'Uruguay. La réunion convoquée sur le thème de la cybersécurité a abordé le pilier du Programme régional de la transformation numérique, adopté lors du Neuvième Sommet des Amériques. Étaient présents des représentants gouvernementaux des États participants, d'entités du Groupe de travail mixte des sommets (GTCC) et de la société civile et des acteurs sociaux des Amériques

Le vice-ministre de l'agenda numérique de la République Dominicaine, Monsieur Jose David Montilla, a décrit les progrès réalisés à l'échelle nationale en matière de cybersécurité, en soulignant la collaboration internationale qui s'est accélérée après la pandémie. Il a souligné la nécessité de disposer d'équipements dédiés à la défense numérique, et l'obligation de mettre en place des stratégies jouissant de l'appui gouvernemental. Monsieur Montilla a souligné le leadership du pays en matière de cybersécurité ainsi que du choix fait par l'Union européenne pour que ce pays héberge un centre de développement de capacités. D'autre part, Madame Lauryn Williams, conseillère principale pour la stratégie de cybersécurité à la Maison Blanche, a fait état de l'importance de la stratégie nationale de cybersécurité des États-Unis en se focalisant sur une vision à long terme et la création d'un écosystème numérique plus défendable et plus résilient. Elle a mis en relief le partage des responsabilités et la mise en œuvre de manière holistique de la stratégie. Finalement, le directeur de la sécurité de l'information de l'agence électronique gouvernementale et la société de l'information et de la connaissance (AGESIC) de l'Uruguay, Monsieur Mauricio Papaleo a mis l'accent sur la portée de la stratégie de cybersécurité, en soulignant l'expérience des agences numériques et la collaboration entamée avec les organismes internationaux en vue d'aborder la stratégie nationale en matière de cybersécurité.

Deux entités du GTCC ont présenté leurs stratégies concernant l'appui à la cybersécurité régionale. Le représentant de la Banque interaméricaine de développement (BID), Monsieur Santiago Paz, spécialiste principal en matière de cybersécurité a fait état de l'expérience acquise pendant dix ans par l'institution en matière de cybersécurité. Se référant au financement de projets clés comme le transport, l'éducation et la santé, il a fait savoir que la BID adopte une perspective holistique de la cybersécurité à l'échelle nationale. Avec une enveloppe de deux cent millions de dollars investis exclusivement dans des projets de cybersécurité, la BID met l'accent sur le développement des capacités grâce à des programmes de formation, de collaboration avec les universités et d'acquisition de matériel d'apprentissage pour divers secteurs, tout en reconnaissant l'importance de l'apport du capital humain aux avancées en matière de cybersécurité dans la région. Monsieur Diego Subero et Madame Marianna Cardona, spécialiste au Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'OEA, ont fourni des détails sur le développement de politiques, indiquant qu'une vingtaine de pays disposent déjà de stratégies nationales épaulées par l'OEA, tandis que cinq autres sont en voie d'élaboration ou de rénovation de stratégies. Ils ont mis en exergue le développement de la force de travail et l'inclusion du genre dans la cybersécurité.

11. La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-ENE/doc.6./23](https://www.gric.ca/IX/GT-ENE/doc.6./23).

Le groupe sur le renforcement de la cybersécurité régionale, animé par Monsieur Mauricio Papeleo de AGESIC, a compté avec la participation de Madame Jimena Mora, directrice pour les Amériques de l'Unité de crimes numériques de Microsoft. Mme Mora a mis l'accent sur le besoin croissant de collaboration entre les secteurs public et privé pour faire face aux cyberattaques, en soulignant en particulier l'augmentation des attaques de rançongiciels et l'importance de sanctionner les groupes criminels, spécialement dans les secteurs d'importance critique comme la santé et les processus électoraux. Monsieur Gustavo Betarte, président du *Red CyberLac*, a présenté une vision académique en vue d'aborder les défis de cybersécurité en Amérique latine, en soulignant la nécessité de mettre en œuvre des programmes de formation technique et de concevoir des cours postuniversitaires en collaboration avec diverses institutions. Finalement, Monsieur Ronmel Lopez, porte-parole du Groupe thématique sur la transformation numérique de la société civile, a fait état de l'importance de renforcer la transformation numérique pour en faire un droit humain, ainsi que de la nécessité d'une collaboration internationale en vue de protéger des services technologiques et garantir la légitimité des processus face à des attaques cybernétiques éventuelles.

Les délégations ont présenté diverses approches sur la cybersécurité en faisant état de la création d'organismes nationaux spécialisés et de la pénurie de professionnels dans ce domaine. Elles ont fait un compte rendu sur l'élaboration de stratégies à l'échelon national en collaboration avec de multiples acteurs en vue d'améliorer la formation en matière de cybersécurité, y compris la collaboration entre les secteurs public et privé en relation avec des initiatives concrètes. De surcroît, l'accent a été mis sur l'importance de garantir la sécurité en ce qui concerne l'utilisation de la technologie agricole à la lumière d'initiatives destinées à sensibiliser et à former le personnel en matière de cybersécurité et de gestion de données.^{12/}

e. Groupe technique *ad hoc* pour le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique

La première réunion sur le plan d'action a été coprésidée par les gouvernements des États-Unis, du Canada et du Costa Rica, représentés par M. Kevin O'Reilly, Coordinateur national du Sommet pour les États-Unis et Président du GRIC, l'Ambassadeur Hugh Adsett, Coordinateur national adjoint pour le Canada, et l'Ambassadrice Alejandra Solano Cabalceta, Coordinatrice nationale du Costa Rica. Elle s'est tenue le 28 mars 2023 à l'occasion du Deuxième Sommet pour la démocratie et sur le thème « Relever les défis et promouvoir les droits de la personne dans le but de renforcer notre engagement en faveur de la démocratie dans le système interaméricain ».

L'OEA, en tant que Présidente du Groupe de travail mixte sur les Sommets, était représentée par le Secrétaire aux questions continentales, l'Ambassadeur James Lambert, et le Secrétaire au renforcement de la démocratie, Francisco Guerrero. L'Ambassadeur Lambert a souligné la réalisation d'échanges antérieurs en matière de résilience démocratique dans le cadre du processus des Sommets et a mis en relief certains aspects du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique, tels que le renforcement des mécanismes régionaux pour relever les défis qui se posent à la démocratie, la coopération régionale à l'appui de la Charte démocratique interaméricaine, et le droit de vote. Pour sa part, le Secrétaire Guerrero a souligné l'engagement pris au Neuvième Sommet de renforcer le dialogue politique pour relever les défis en matière de démocratie et de coopération à l'appui de la Charte. À cet égard, il a appelé à tirer parti du multilatéralisme pour défendre la démocratie dans la région.

12. La liste des documents de la réunion : a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-DIG/doc.2./24](https://www.oas.org/fr/doc/g/2023/02/24/GRIC/CA-IX/GT-DIG/doc.2./24).

Des représentants d'organisations spécialisées de la société civile se sont également exprimés sur la situation de la gouvernance démocratique dans la région et ont formulé des recommandations. La Due Process of Law Foundation a mis en garde contre l'immixtion dans l'exercice du pouvoir judiciaire, la stigmatisation et la criminalisation des opposants, l'exacerbation de la polarisation par le pouvoir exécutif, la fermeture de l'espace civique, le rôle grandissant des forces armées et la remise en question des systèmes internationaux de justice. Mettant en relief les mécanismes établis dans le cadre de l'OEA, la fondation a appelé à tirer parti de ces capacités existantes pour préserver la démocratie, et à adapter les mécanismes d'observation des élections à la sélection des juges. L'utilisation des mécanismes existants a également été soutenue par le Centre Carter, qui a en outre parlé de la nécessité d'une volonté politique pour que ces institutions remplissent leur mission.

Les principaux points d'accord exprimés tant par les délégations que par les organisations spécialisées de la société civile ont porté, en premier lieu, sur le défi que pose la désinformation pour la démocratie. Deuxièmement, ces acteurs ont exprimé la nécessité pour les démocraties d'apporter des réponses aux problèmes d'inégalité et d'insécurité des citoyens.

Certaines délégations ont précisé que la démocratie ne se limitait pas à la tenue d'élections, mais s'étendait aussi à la reconnaissance des droits des individus, à la séparation des pouvoirs et à la bonne gouvernance, afin d'assurer l'égalité des chances et l'ascension sociale. Elles ont également souligné la nécessité de disposer de meilleurs outils dans le domaine des alertes précoces concernant les menaces pesant sur la démocratie. Elles ont abordé des questions liées au renforcement des systèmes électoraux et ont déclaré que les missions d'observation des élections sont des outils pour la consolidation de la démocratie. Par ailleurs, elles ont examiné le rôle des technologies numériques dans la protection des droits de la personne, la garantie de l'accessibilité et la promotion du pluralisme, la liberté d'expression, la lutte contre le changement climatique et la croissance économique inclusive.

D'autre part, il convient de noter que, par les mandats énoncés au points 12 et 12.m. du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique, les chefs d'État et de gouvernement s'engagent à continuer de s'acquitter des mandats souscrits au Huitième Sommet en participant activement au Mécanisme de suivi et de mise en œuvre de l'engagement de Lima.¹³ Cet engagement représente non seulement une continuité dans les orientations établies à Lima en 2018, mais facilite également un suivi adéquat de la lutte contre un fléau auquel sont confrontées les démocraties de la région.¹⁴

La deuxième activité réalisée sous l'égide du Groupe technique *ad hoc* a mis l'accent sur la garantie de l'intégrité de l'information et la lutte contre la désinformation dans les processus électoraux. Elle a été coprésidée par les États-Unis, le Canada et le Chili. Elle s'est tenue à l'occasion de la cinquante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA tenue à Washington, D.C. Le gouvernement des États-Unis y a participé en tant que Président du processus des Sommets, représenté par son Coordinateur national pour le Sommet, M. Kevin O'Reilly, et M^{me} Kerri Hannan, Sous-Secrétaire d'État adjoint du continent américain à la diplomatie publique, aux politiques, à la planification et à la coordination, au Département d'État. Les institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets y ont également participé, y compris l'OEA, avec des exposés présentés par l'Ambassadeur James Lambert, Secrétaire aux questions continentales, M. Francisco Guerrero, Secrétaire au renforcement de la démocratie, et M. Pedro Vaca, Rapporteur spécial pour la liberté

13. La Plateforme en ligne du Mécanisme de suivi et de mise en œuvre de l'Engagement de Lima est disponible au lien suivant : <http://compromisodelima.oas.org.ConsultaVerificar..>

14. La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : GRIC/CA-IX/GT-DEM/doc.1./23.

d'expression. En outre, M^{me} Maria Celina Conte, Directrice du Secrétariat aux Sommets, a animé la deuxième partie de la réunion.

La première partie a été animée par Christopher Hernandez-Roy, Associé principal et Directeur adjoint du programme pour les Amériques au Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), et a été axée sur un débat entre des experts régionaux et des organisations de la société civile, du monde universitaire et d'acteurs sociaux spécialisés sur les questions de la désinformation et les systèmes électoraux, tels que Chequeado, la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) et la Faculté de communication de l'Université pontificale catholique du Chili. Les experts ont débattu des problèmes causés par la désinformation et des effets des nouveaux outils numériques comme l'IA, sur la propagation de la désinformation et les processus électoraux. La deuxième partie de la réunion a été animée par M^{me} Conte, Directrice du Secrétariat aux Sommets, et a porté sur les contributions des États participants et des parties prenantes au processus des Sommets des Amériques concernant les meilleures pratiques visant à garantir l'intégrité de l'information et à lutter contre la désinformation lors des élections. Les délégations ont déclaré qu'il est important d'assurer que les électeurs disposent d'informations vérifiables et avérées et de lutter contre la désinformation à l'approche des élections. Les délégations ont également parlé de l'importance de protéger la liberté d'expression ainsi que de la nécessité de travailler de près avec le secteur privé, dont les sociétés du secteur des médias sociaux. M. Kevin O'Reilly, Coordinateur national des sommets des États-Unis et Président du GRIC et l'Ambassadeur Hugh Adsett, Coordonnateur national adjoint pour le Canada et Représentant permanent du Canada près l'OEA, ont prononcé l'allocution de clôture.^{15/}

La troisième réunion du Groupe technique *ad hoc* sur le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique s'est déroulée le 14 novembre 2023 en format virtuel, convoquée sous le thème « Droit de la personne et démocratie : Protection des droits des personnes de descendance africaine dans les Amériques ». Cette question est abordée au paragraphe B du mandat no. 9 du Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique adopté lors du Neuvième Sommet des Amériques. Cette réunion a compté avec la participation de représentants des États participants, d'entités du Groupe de travail des sommets (GTCC) , de la société civile et les acteurs sociaux des Amériques.

Durant les exposés sur les expériences et les bonnes pratiques, les délégations ont abordé les questions liées à l'égalité de genre, la protection des droits des personnes d'ascendance africaine et la lutte contre la stylisation raciale. Elles ont mentionné les programmes et les lois qui font la promotion de l'égalité et l'inclusion, ainsi que les efforts déployés pour lutter contre la violence axée sur le genre et la discrimination structurelle. En outre, les délégations se sont référées à l'engagement pris par les pays suite à leur ratification d'instruments internationaux qui protègent les droits de ces communautés. Elles ont reconnu l'importance de l'éducation et la sensibilisation à ce domaine. Malgré les avancées cependant, les délégations ont mentionné les défis en suspens sur la voie d'une société plus inclusive et plus juste.

Durant l'échange de données d'expériences et la discussion de bonnes pratiques avec les représentants de la société civile, ont été abordées diverses propositions et recommandations visant à améliorer l'inclusion et le bien-être des personnes d'ascendance africaine dans la région. Ont été mis en relief les défis historiques qu'affrontent ces communautés, ainsi que l'importance de faire face à la discrimination raciale et de promouvoir la participation politique et sociale. Des mesures ont été

15 . La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-DEM/doc.4./24](https://www.gric.ca/CA-IX/GT-DEM/doc.4./24).

proposées comme la création d'un forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine durant les sommets des Amériques, la mise en place d'un mécanisme de suivi ethnique différentiel et l'approbation d'une résolution exprimant le pardon historique au peuple africain et à la diaspora africaine dans les Amériques. En outre, l'accent a été mis sur la nécessité de travailler en collaboration avec la société civile et les défenseurs des droits des personnes d'ascendance africaine pour combattre la discrimination et promouvoir la participation en sécurité de ces communautés au système politique.^{16/}

La quatrième réunion du Groupe technique ad hoc pour le Plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique s'est tenue le 8 février 2024 en format virtuel et a été convoquée sous le thème « Les marchés publics en tant que domaine stratégique de la gouvernance démocratique ». Il a abordé le mandat 20 du Plan d'action interaméricain pour la gouvernance démocratique, adopté lors du Neuvième Sommet des Amériques. Le Secrétariat technique du Réseau interaméricain des marchés publics (RICG) l'a présenté comme un mécanisme hémisphérique visant à renforcer la capacité institutionnelle des agences nationales de passation des marchés publics à travers diverses actions, qui leur permettront d'accroître la transparence, l'intégrité, l'efficacité, l'efficacé, la durabilité et l'innovation des systèmes de passation des marchés publics dans leurs pays. La RICG s'aligne sur les mandats des sommets précédents et cherche à promouvoir les valeurs démocratiques, éthiques et d'intégrité dans les marchés publics. Par l'intermédiaire du Département de la gestion publique efficace (DGPE), l'OEA a mené diverses actions pour renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir la durabilité, la transparence et l'innovation dans les marchés publics.

Les directeurs nationaux et provinciaux des achats de la République dominicaine, du Paraguay, de la Jamaïque et de l'Argentine ont partagé leurs réalisations et leurs défis dans la transformation des systèmes de passation des marchés publics, en soulignant les initiatives innovantes et les engagements en faveur de la transparence. La transformation vers la transparence et l'efficacité a été discutée, en mettant l'accent sur les achats durables et sensibles au genre. Des efforts et un engagement similaires en faveur de la coopération régionale ont également été soulignés, ainsi que les bonnes pratiques visant à professionnaliser davantage les marchés publics, et le soutien international et les progrès réalisés dans les systèmes électroniques et les outils de transparence ont été salués, soulignant l'importance de la professionnalisation et de la formation continue.^{17/}

Conclusion

En conclusion, le système mis en place à ce jour pour le suivi et la mise en œuvre des mandats du Neuvième Sommet des Amériques dans le cadre du GRIC, au moyen de l'établissement de groupes techniques *ad hoc* pour chacun des documents adoptés au Neuvième Sommet, a permis un dialogue et un échange fluides et enrichissants entre les experts nationaux désignés par leurs gouvernements et les experts des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets, avec la contribution de représentants de la société civile, des acteurs sociaux, du secteur privé et des jeunes. Ce processus permet également d'identifier des bonnes pratiques nationales susceptibles d'être reproduites. La dynamique du travail a été similaire dans tous les groupes techniques, malgré les différences d'objectifs.^{18/}

16 . La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-DEM/doc.11./24.](#)

17 . La liste des documents de la réunion a été publiée sous la cote : [GRIC/CA-IX/GT-DEM/doc.12./24.](#)

18 . Le seul Groupe technique ayant un fonctionnement différent de celui de la santé et la résilience dont l'objectif d'élaborer un Plan d'action a fait l'objet de négociations.

Dans presque tous les cas, la participation des États s'est faite par l'intermédiaire d'experts issus des ministères et d'organismes spécialisés compétents dans les domaines examinés. Cela implique non seulement un certain niveau d'échange technique, mais contribue également à la mise en place de réseaux de connaissances dans la région. De même, les discussions tenues entre experts ont été alimentées par des exposés présentés par des institutions du Groupe de travail mixte sur les Sommets et des contributions d'organisations spécialisées de la société civile, y compris des acteurs sociaux tels que les jeunes et le secteur privé.

Les thèmes centraux des réunions tenues à ce jour, définis par la présidence du Neuvième Sommet, sont représentatifs des documents et de plusieurs priorités du Continent américain.

Un autre aspect caractéristique de la phase de suivi et de mise en œuvre par les groupes techniques *ad hoc* a été, et continue d'être, la vaste participation de divers acteurs qui font partie du processus des Sommets. Outre les États participants, les institutions qui composent le Groupe de travail mixte sur les Sommets jouent un rôle actif par l'intermédiaire de leurs experts, en apportant des contributions techniques pour enrichir le débat et en mettant à la disposition des États leurs capacités pour continuer à soutenir les efforts déployés au niveau national à l'appui de la mise en œuvre des mandats des Sommets. Des représentants d'organisations spécialisées de la société civile, y compris des organisations de femmes, du secteur privé et des organisations de jeunes, ont également pu partager leurs recommandations avec les délégations.

Dans cette perspective, le processus de suivi et d'exécution des mandats émanés du Neuvième Sommet, tel qu'il se déroule à travers les groupes techniques *ad hoc*, s'est révélé être modèle efficace de collaboration entre multiples acteurs. La large participation d'experts nationaux, de représentants de la société civile et d'entités du GTCC a enrichi les échanges d'idées et a encouragé l'identification de bonnes pratiques susceptibles d'être reproduits à l'échelle nationale, renforçant ainsi la création de réseaux d'apprentissage et favorisant les avancées vers la réalisation d'objectifs communs de développement et de prospérité dans la région. Cet engagement permanent de tous les acteurs impliqués reflète une avancée substantielle vers la matérialisation des mandats approuvés lors du Neuvième Sommet dans la perspective de l'édification d'un avenir durable pour tous les citoyens du continent américain.